

LA LOGISTIQUE EN PICARDIE

Analyse du jeu des acteurs en vue d'orienter les politiques publiques

Phase 2 – Analyse des territoires

Note de synthèse

Juillet 2008



Préambule

La phase 2 de la mission vise une territorialisation de l'analyse du jeu des acteurs afin d'apprécier : les réalités économiques locales, l'accueil réservé à la logistique, les capacités foncières, les infrastructures.

La méthode retenue pour le recueil de ces informations est fondée sur des entretiens auprès d'acteurs publics. Il était initialement prévu de conduire 10 entretiens sur la base d'un questionnaire établi en collaboration avec les services de la Région en charge du suivi de l'étude.

Compte tenu des caractéristiques du territoire régional et des enseignements de la phase 1, le nombre de contacts a été porté à 19 et 17 interlocuteurs ont participé à l'enquête : les 3 Conseils Généraux, 7 Communautés (3 d'Agglomération et 4 de Communes), 6 Chambres de Commerce et d'Industrie, 1 Agence de développement.

Le détail des informations relatives à l'enquête figure en annexe de la présente note.

1. CADRAGE GENERAL SUR LES TERRITOIRES

1.1. Atouts et handicaps des territoires

1.1.1. Faits saillants

Tous nos interlocuteurs ont fait état des mêmes atouts et des mêmes handicaps concernant leur territoire et, plus généralement, celui de la Picardie. Ils sont énoncés dans le tableau ci-dessous :

Atouts	Handicap
Localisation Desserte Foncier	Main d'œuvre

Commentaires

ATOUPS

Localisation

Par rapport aux flux Nord-Sud et compte tenu de la proximité d la région parisienne (surtout pour le Sud picard).

Le voisinage avec le Nord - Pas-de-Calais n'est pas évoqué, probablement car il est plutôt perçu comme un concurrent.

Desserte

L'A1 et les autres autoroutes qui desservent le territoire picard.

Foncier

En de nombreux lieux, il présente le double avantage de l'abondance et de prix attractifs.

HANDICAP

Main d'œuvre

Les difficultés sont de plusieurs ordres :

- A priori négatif à l'égard des métiers de la logistique parmi les jeunes.
- Manque de main d'œuvre pour les compétences requises à l'export (maîtrise des langues, connaissance des législations européennes ...).
- Profitabilité de certains métiers de la logistique compte tenu des frais générés par les relations domicile/travail.

1.1.2. Spécificités

D'autres remarques ont été formulées par certains territoires et/ou concernent des questions particulières. Il s'agit d'un complément utile pour enrichir les faits saillants énoncés précédemment.

Assorties de commentaires, ces remarques figurent dans le tableau ci-après.

Atouts	Handicaps
Cadre de vie préservé Tissu industriel Canal Seine-Nord Europe	Réticences des élus Axes routiers à renforcer Intermodalité insuffisante Manque de logements

Commentaires

ATOUPS

Cadre de vie préservé

Considéré comme un atout supplémentaire pour attirer les entreprises et leurs collaborateurs, en particulier les familles de cadres.

Tissu industriel

Deux aspects sont évoqués :

- L'intérêt suscité par les principales agglomérations, en tant que pôles d'activités et bassins de consommation.
- Le besoin de services logistiques pour des entreprises déjà implantées afin d'assurer leur développement, voire leur maintien.

Canal Seine-Nord Europe

Il est perçu par tous nos interlocuteurs comme un atout. Leurs attentes sont à la mesure d'un équipement structurant. Dit en d'autres termes, il ne faudra pas décevoir et tirer le meilleur parti de ce canal.

HANDICAPS

Réticences d'élus

Les situations sont contrastées entre les agglomérations favorables à la logistique et leurs voisinages à dominante rurale, parfois réticents à l'idée d'accueillir ce type d'activités (consommation d'espace, faible nombre d'emplois créés, nuisances ...).

Axes routiers à renforcer

Il est fait état d'axes majeurs non autoroutiers, tel la RN2, qui méritent d'être renforcés.

Intermodalité insuffisante

Le mode routier est prépondérant, alors que le ferroviaire, quasi-absent des sites picards, constituerait un avantage supplémentaire.

La perspective du Canal Seine-Nord Europe est jugée déterminante pour rendre l'offre picarde plus concurrentielle.

Manque de logements

Le constat émane de Communautés de Communes. Il traduit la nécessité de travailler à la bonne échelle pour fournir aux entreprises les conditions d'implantations optimales.

1.2. Perspectives, priorités et projets des territoires

Sous réserve des remarques précédentes, les acteurs publics s'accordent sur trois aspects :

- **Privilégier la logistique** qui constitue la ou l'une des priorités des territoires considérés, surtout lorsqu'elle est **porteuse de valeur ajoutée**, c'est à dire créatrice d'emplois ; les acteurs publics ont très bien intégré le fait qu'ils existaient plusieurs « logistiques ».
- **Conforter l'attractivité** (foncier, formation, compétences) **et l'accessibilité des territoires**.

- Tirer le meilleur parti du canal Seine–Nord Europe.

On note une différence importante entre les Communautés d'Agglomération et les Communautés de Communes quant à leur capacité à négocier et à hausser la réponse du territoire au vu de la demande et de la pression logistique.

Or, les Communautés de Communes dominent le long du futur canal. Il convient, à nouveau, de travailler à la bonne échelle pour « tirer le meilleur parti » de cette future infrastructure et conduire le jeu d'acteurs qu'elle induira.

2. PLACE DE LA LOGISTIQUE

2.1. Implantations actuelles

On note une convergence des avis sur plusieurs points majeurs :

- La plupart des territoires possèdent des activités liées à la logistique. L'Abbevillois, qui en est dépourvu, souhaiterait développer cette filière.
- Les abords de la région parisienne et l'A1 sont les zones d'implantation privilégiées (conséquence logique des atouts identifiés par les acteurs publics).
- De nombreux emplois sont liés à cette activité.

2.2. Tendances et projets des entreprises

Selon nos interlocuteurs, dans leur diversité de fonctions et/ou de localisation, la logistique serait un secteur d'activité particulièrement dynamique au vu :

- De sollicitations croissantes en tous lieux (la quasi totalité des acteurs publics considérés a été contactée par des investisseurs).
- D'une forte demande aux abords du canal Seine-Nord Europe.

Par ailleurs, les sites dont la desserte est multimodale bénéficieraient d'un avantage concurrentiel. Ce dernier aspect mérite une attention particulière compte tenu du décalage pouvant exister entre cette affirmation et la poursuite d'une démarche « monomodale » (Cf. une CCI qui dit vouloir développer la logistique autour des seuls échangeurs autoroutiers).

2.3. En résumé : « le dire » des acteurs publics

L'ensemble des informations recueillies donne à penser que les acteurs publics :

- Ont une bonne connaissance des entreprises présentes, de leurs motifs d'implantation et des projets en cours.
- Accordent une place majeure à ce secteur d'activité en ambitionnant la création d'emplois autant que l'implantation d'entreprises.
- Attendent beaucoup du canal du canal Seine-Nord en tant qu'équipement structurant, vecteur d'une offre diversifiée et source de nouveaux types de projets logistiques.

3. PARTENARIATS EN MATIERE D'ECONOMIE ET DE LOGISTIQUE

3.1. Méthodes

Sur un plan formel, les acteurs publics travaillent ensemble :

- Les démarches sont le plus souvent supra locales.
- Les politiques des institutions publiques sont réputées connues.
- Les partenariats, fréquents, sont à géométrie variable selon les territoires et la nature des institutions.

3.2. Attentes

Pour autant, d'importantes marges de progression demeurent :

- Les dispositifs actuels ne sont pas pleinement satisfaisants.
- Des mesures d'accompagnement et de soutien sont souhaitées, en particulier pour les métiers de la logistique.
- Une plus grande implication de la Région est attendue pour une démarche de promotion commune vis à vis de l'extérieur (faire connaître et « vendre » la Picardie) et un appui technique auprès des collectivités les plus démunies en matière d'ingénierie, alors qu'elles sont concernées par des projets de rang régional.

4. ENSEIGNEMENTS

4.1. Sur le territoire picard

En matière logistique, les conditions de valorisation du potentiel picard ne sont pas à la hauteur de l'intérêt qu'il suscite :

- Le territoire régional est un gisement de première importance pour les entreprises.
- Cette attractivité résulte pour une bonne part d'une dynamique externe par « débordement » de puissants voisinages (pour l'essentiel franciliens).
- Une logique de « cueillette » prévaut, confortée par la multiplicité de l'offre.
- L'abondance de foncier et le réseau autoroutier ont facilité, voire amplifié le phénomène.

Dans un tel contexte, une action publique s'impose avec des outils et des compétences spécifiques pour assurer une approche globale et cohérente.

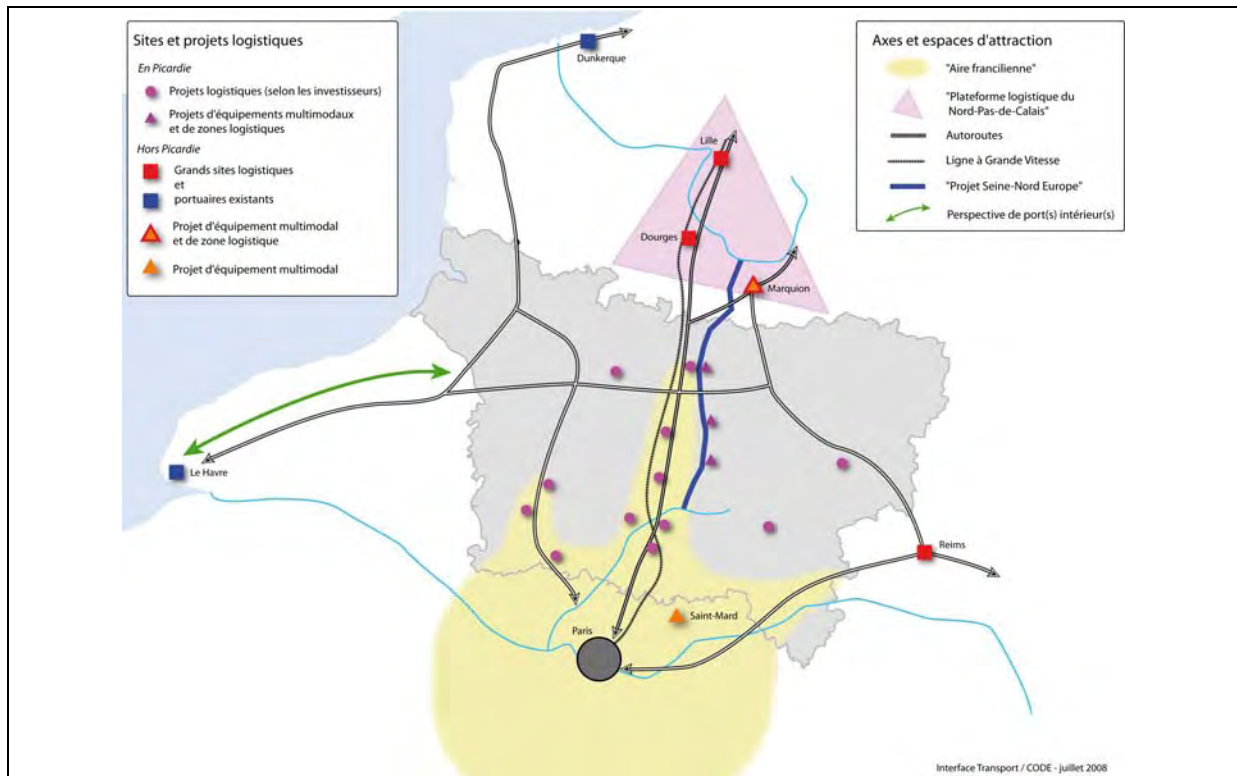
4.2. Sur les acteurs publics

La logistique est une cible privilégiée pour créer des entreprises et des emplois.

- Portés par les mêmes motivations, les territoires présentent des profils et des potentiels très variés.
- Cohérente dans sa conception et les partenariats qu'elle suscite, une succession de projets aboutit à une offre disséminée et, in fine, concurrente.
- Seul le canal Seine-Nord offre un liant susceptible de mobiliser tous les acteurs publics.
- Nota : Encore faut-il que les projets qu'il suscite soient conçus dans un souci de complémentarité et de qualité, en tout premier lieu la formation aux métiers liés au conteneur et au fluvial.
- Tant pour tirer le meilleur parti des atouts de la Picardie que pour faire face à ses handicaps, il manque un « chef de file », qui impulse et coordonne, rôle attribué par beaucoup à la Région.

4.3. Sur les possibles

La carte ci-après restitue l'ensemble des informations disponibles sur l'existant et le futur prévisible en matière logistique, tant en Picardie qu'à ses voisinages.



5. PISTES DE REFLEXION

A l'issue des travaux consacrés à la territorialisation de l'analyse du jeu des acteurs, il apparaît que l'institution régionale peut jouer un rôle majeur pour tirer le meilleur parti de l'attractivité logistique en étroite partenariat avec les territoires picards et leurs institutions.

Dans la perspective de la troisième phase de la mission, il est possible de formuler plusieurs pistes de réflexion. Elles sont organisées autour de trois objectifs complémentaires :

- La capacité de mobiliser ses compétences au service d'une démarche stratégique.
- La capacité d'observer, d'analyser et de choisir en commun.
- La capacité d'anticiper et d'organiser « à la bonne échelle ».

5.1. La capacité de mobiliser ses compétences au service d'une démarche stratégique

- Former, informer et attirer vers les métiers de la logistique.
- Concevoir et coordonner à grande échelle : SRADT et SRT (et les moyens de les mettre en œuvre).
- Relever le défi du canal Seine–Nord Europe.

5.2. La capacité d'observer, d'analyser et de choisir en commun

- Etablir une évaluation globale des emprises foncières.
- Procéder à une lecture des localisations en termes de flux et d'impacts sur les territoires (les itinéraires, dans une perspective multimodale).
- Apporter une réponse aux problématiques domicile–travail.

5.3. La capacité d'anticiper et d'organiser « à la bonne échelle »

- Susciter des partenariats élargis et cohérents.
- Enoncer une stratégie foncière.
- Soutenir une politique active d'offre de logements.

ANNEXES

Institutions et structures ayant participé à l'enquête

Choix des Communautés

Questions posées

Comptes-rendus des entretiens

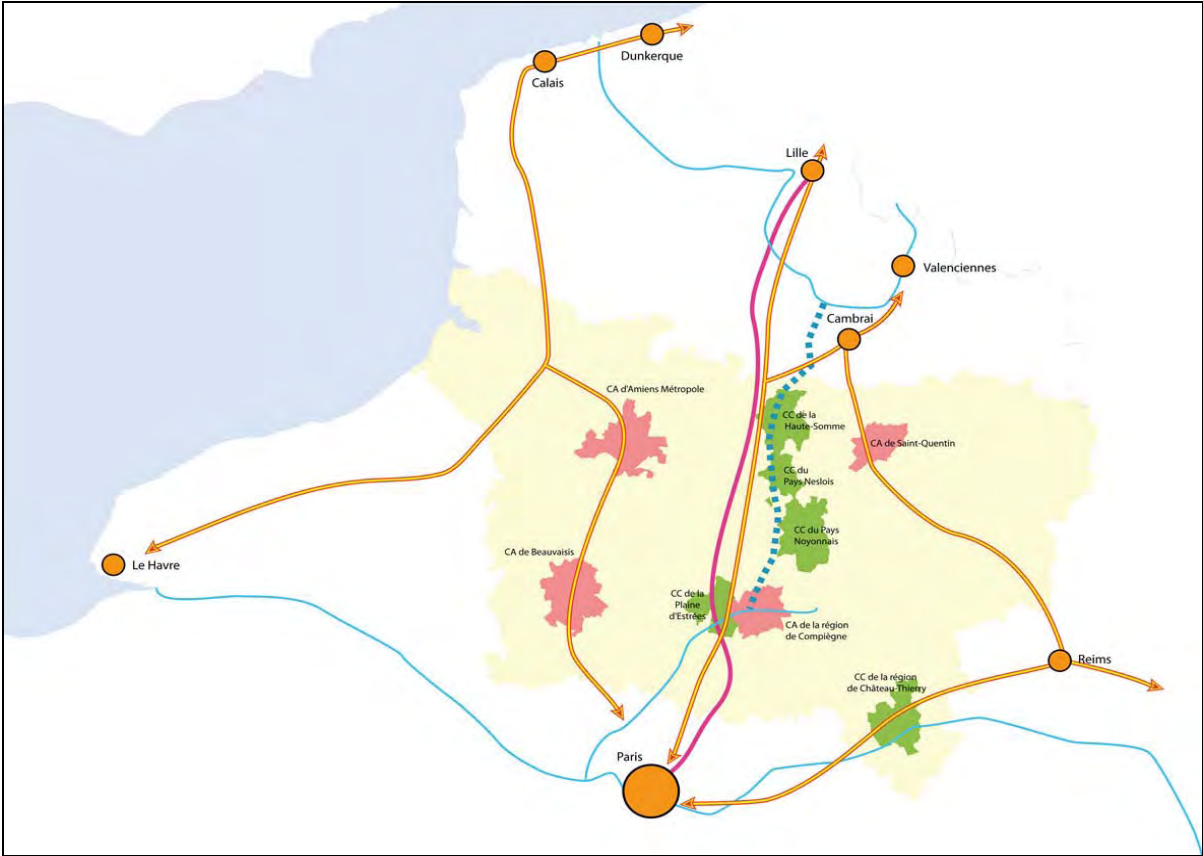
Institutions et structures ayant participé à l'enquête

	Communautés	Conseils Généraux	CCI	Agence de Développement
02	CA de Saint-Quentin CC de la Région de Château-Thierry	CG de l'Aisne	Aisne	ADA
60	CA de la région de Compiègne CC du Pays Noyonnais CA du Beauvaisis	CG de l'Oise	Oise	
80	CC de la Haute Somme CC du Pays Neslois CA d'Amiens Métropole	CG de la Somme	Amiens-Montdidier Péronne Picardie Maritime	

Choix des Communautés

Les attendus de la phase 2, enrichis par les enseignements de la phase 1 ont déterminé le choix des collectivités retenues pour l'enquête. Elles ont été ciblées par rapport aux enjeux logistiques d'aujourd'hui et de demain (en particulier la perspective du canal Seine-Nord Europe).

Il en résulte une forte représentativité le long de l'A1, du canal Seine-Nord Europe et autour des principaux ensembles urbains générateurs de « pôles » logistiques importants (Amiens, Saint-Quentin, Beauvais ...), soit une bonne couverture du territoire logistique picard.



Questions posées

CADRAGE GENERAL SUR LES TERRITOIRES

- 1. Quels sont vos atouts ?
- 2. Quels sont vos handicaps ?
- 3. Quelles sont les perspectives d'avenir ?
- 4. Quel est votre projet, votre ambition, votre stratégie ?
- 5. Quelles sont vos priorités ?

PLACE DE LA LOGISTIQUE

- 6. Quelle importance accordez-vous à la logistique pour votre développement ?
- 7. Des entreprises logistiques sont-elles présentes sur votre territoire et les connaissez-vous ?
- 8. Savez-vous pourquoi elles se sont implantées dans votre territoire ?
- 9. Ont-elles un impact positif ou négatif, le ou lesquels ?
- 10. Il y en a-t-il en projet et connaissez-vous leur(s) motif(s) d'implantation ?
- 11. Les entreprises concernées vous ont-elles contacté ?
- 12. Si oui, quelles sont leurs demandes auprès de vous ou d'autres acteurs publics ?
- 13. Etes-vous sollicités par des investisseurs ou par des institutions publiques pour de nouveaux sites ?
- 14. Avez-vous des projets de développement en lien avec la logistique ?
- 15. La logistique est-elle inscrite dans vos documents de planification ?
- 16. Quel dispositif d'aide avez-vous mis en place ?

PARTENARIATS EN MATIERE D'ECONOMIE ET DE LOGISTIQUE

- 17. Votre démarche est-elle strictement locale ?
- 18. Connaissiez-vous les politiques et actions conduites par les autres collectivités ou institutions publiques ?
- 19. Votre démarche est-elle inscrite dans un partenariat avec d'autres collectivités ou institutions publiques ?
- 20. Si oui, lesquelles et comment ?
- 21. Les dispositifs actuels d'aides et de partenariat sont-ils satisfaisants ?
- 22. Que faudrait-il faire en mieux et/ou en plus pour tirer le meilleur parti de la logistique ?

Comptes-rendus des entretiens

Comptes-rendus des entretiens (Ils sont présentés selon l'ordre des questions posées afin de permettre une lecture comparative)

CADRAGE GENERAL SUR LES TERRITOIRES

Interlocuteur	1. Quels sont vos atouts ?
02 CA de Saint-Quentin	Positionnement intéressant au Nord de Paris pour les entreprises qui veulent avoir un relais par rapport au Nord européen.
02 CC de la Région de Château-Thierry	Position géographique (80km Est de Paris) ; disponibilité et prix du foncier.
60 CA de la région de Compiègne	Relative proximité du marché parisien confortée par une bonne localisation vis-à-vis des infrastructures. Cadre de vie préservé, permettant d'être attractif pour des cadres de bon niveau. L'UTC et son potentiel/Présence de deux pôles de compétitivité de niveau mondial (Industries & Agro-Ressources, i-Trans). Ces atouts sont nourris ou résultent d'une politique menée avec constance depuis 30 ans par les élus intercommunaux, en particulier au travers de sites d'activités (1/3 des emplois du territoire sont localisés dans les ZA communautaires).
60 CC du Pays Noyonnais	Le positionnement au centre de la Picardie, dans un contexte de Canal à Grand Gabarit Seine-Nord Europe, à 1 heure de Paris, Lille, Reims, Amiens, Beauvais. Proche de la gare du TGV Haute Picardie, de l'aéroport de Beauvais et de Roissy. La diversité des domaines d'activités présents : travail des métaux), chimie/plastique/verre, sous-traitance automobile, agro-alimentaire, construction BTP, verres. Dans ce contexte, la Communauté de Communes du Pays Noyonnais a su conserver son environnement, son cadre de vie naturel sans oublier que Noyon possède un riche patrimoine historique et bénéficie du label « Ville d'Art et d'Histoire ».
80 CC du Pays Neslois	Le projet du canal Seine-Nord Europe avec la création d'une plateforme multimodale. 80 hectares de zone d'activités à créer en plus de 100 hectares existants.
80 CA d'Amiens Métropole	Accessibilité (Infrastructures), main d'œuvre, offres foncières et immobilières dédiées (intérêt fort des opérateurs) ainsi que la présence de chargeurs importants. Quelques projets d'envergure qui montrent tout l'intérêt des logisticiens pour Amiens.
Conseil Général de l'Aisne	Positionnement géographique avec proximité parisienne, Nord, Belgique (Sud-Aisne) et Reims/Réserve foncière importante et disponible (zones d'activités stratégiques, une par zone d'emploi)/Réserve de main d'œuvre.
Conseil Général de l'Oise	La proximité du bassin parisien et les voies de grande communication.
Conseil Général de la Somme	Positionnement stratégique entre marchés du Nord et l'Île de France/Disponibilités foncières importantes et à des prix avantageux/Infrastructures performantes, bon maillage autoroutier du territoire.
CCI Aisne	Territoire de transit entre Paris et le NE européen/Desserte autoroutière et nationale Nord-Sud (A26 et N2) et Est-Ouest (A29 et N31)/Larges espaces de plateaux. Territoire de proximité du Bassin Parisien côté Nord (Bassin du Soissonnais) et côté Est (Bassin de Château-Thierry). Territoire frontalier avec la Belgique : 8 km de frontières (desserte de la Belgique vers l'Est du bassin parisien). Existence de l'outil SIMEA pour la construction d'immobilier/Présence de l'INSSET.
CCI Oise	L'Oise porte d'entrée de la région parisienne dispose : d'une situation géostratégique/D'un carrefour multimode de transports. D'une puissance industrielle le long de la vallée de l'Oise et d'un tissu d'entreprises diversifiées/D'une offre de partenaires de services, en particulier logistiques/D'une offre foncière abondante.

CCI Amiens–Montdidier	Qualité de la desserte par les axes autoroutiers (A16 et A29)/Disponibilité du foncier (possibilités de 30 ha d'un seul tenant, bordés d'autoroutes). Cela est confirmé par les entreprises qui sont en contact avec la CCI.
CCI Péronne	Infrastructures existantes (A1, A2, A29), avec un carrefour autoroutier unique dans le grand Nord-Ouest de la France, une ligne TGV avec une gare d'interconnexion, une plate-forme aéro-industrielle de l'espace et du foncier disponible.
CCI Picardie Maritime	La Picardie Maritime a pour atout principal la jonction des autoroutes A16 (Calais-Dunkerque-Paris) et A28 (Rouen-Tours) à Abbeville. Ces autoroutes constituent un réseau satisfaisant, complété par la Nationale 1 ainsi que les différentes départementales. Elle est située aux portes du Royaume-Uni. Le territoire a une ouverture maritime, notamment avec le Port du Tréport situé à la frontière de la Région Haute-Normandie. Chaque année, le port de commerce du Tréport permet le transit de 300 000 tonnes marchandises en vrac. D'autre part, le prix du foncier en Picardie Maritime est l'un des moins élevés de toute la Région Picardie.
02 ADA	Situation géographique, infrastructures autoroutières, foncier disponible, grandes parcelles, Seveso accepté, coût du foncier, main d'œuvre disponible.

Interlocuteur	2. Quels sont vos handicaps ?
02 CA de Saint-Quentin	L'attitude actuelle des élus qui est restrictive à l'égard de la logistique, notamment en ce qui concerne « le Parc des autoroutes » situé au carrefour entre l'A16 et l'A29 (hormis les activités logistiques amenant de la valeur ajoutée sur les produits stockés). Jusqu'à présent, ils résistent à la tentation de répondre aux attentes du marché.
02 CC de la Région de Château-Thierry	Marché de l'emploi tendu. Localement, absence de formation spécialisée dans le domaine de la logistique.
60 CA de la région de Compiègne	Pour la Communauté d'Agglomération, le principal handicap résulte du manque de foncier pour des raisons environnementales (forêt domaniale, zones inondables qui gèlent d'importantes réserves communautaires situées dans la vallée de l'Oise).
60 CC du Pays Noyonnais	Le plus important handicap serait à ce jour la liaison Noyon/Roy en 2x2voies, à réaliser dans un avenir proche Si ajoute le manque de disponibilités foncières, au vu des différents projets.
80 CC du Pays Neslois	Sur notre territoire, il manque essentiellement du personnel qualifié et notre capacité d'accueil en habitat est insuffisante.
80 CA d'Amiens Métropole	Un immobilier vétuste. Des contrats entre chargeurs et opérateurs souvent courts (ce qui est le cas au niveau national).
Conseil Général de l'Aisne	Infrastructure routière Nord-Sud à renforcer (axe vers Paris/RN2). Captage des flux par Reims. Main d'œuvre pas toujours qualifiée.
Conseil Général de l'Oise	Peu de terrains de grande superficie. Volonté d'un certain nombre de Communautés de Communes de ne plus accueillir d'entreprises logistiques.
Conseil Général de la Somme	Positionnement « entre deux », pas vraiment proche de Paris, ni de Lille. Carence de main d'œuvre et de formations adaptées sur certaines parties du territoire.
CCI Aisne	Absence d'un doublement continu de la N2 et de la N31. Territoire rural sans agglomération centrale (6 territoires, 6 pôles urbains).
CCI Oise	L'absence d'aides financières à l'immobilier et à l'investissement industriel sur le territoire.
CCI Amiens-Montdidier	Pas d'intermodalité efficace. Aujourd'hui, un seul parc est embranché fer, Amiens-Nord, mais il n'y a plus de terrain disponible. Tous les autres ne sont desservis que par autoroute. Dans ce cadre, la concurrence du Sud de l'Oise est forte. Les territoires concurrents (rayon d'une heure à une heure et demie de l'Île de France) travaillent sur les mêmes dossiers et dans des conditions financières comparables (pour les bâtiments : environ 40 €/m ² HT). Désaffectation des jeunes pour les métiers de la logistique (techniciens, conducteurs), notamment ressentie par les entreprises travaillant avec l'étranger (maîtrise des langues, préparateurs de commandes, connaissance des systèmes des pays concernés). Parfois, à l'échelle de la Picardie, manque d'efficacité pour proposer une offre « collective ».
CCI Péronne	Étroitesse du bassin d'emploi, peu de main d'œuvre qualifiée, cadre de vie peu apprécié par les conjoints de cadres, offre de logements déficiente en qualité et en quantité.
CCI Picardie Maritime	Hormis quelques zones d'activité relativement éloignées de l'autoroute (ZA du Vimeu Industriel ou ZA de Gros Jacques), la Picardie Maritime dispose pour le moment de peu de foncier à dédier aux activités logistiques.

	A ce titre, une étude pour la disponibilité de foncier à destination de l'activité logistique est actuellement menée à l'initiative de la Communauté de Communes de l'Abbevillois : elle concerne un espace situé au Nord de la ville d'Abbeville. Nous dénombrons également peu de parcelles embranchées fer.
02 ADA	Peu de R&D, pas de grandes agglomérations, pas d'universités.

Interlocuteur	3. Quelles sont les perspectives d'avenir ?
02 CA de Saint-Quentin	
02 CC de la Région de Château-Thierry	Développement d'une offre foncière renouvelée.
60 CA de la région de Compiègne	
60 CC du Pays Noyonnais	Considérant ces différents éléments, les perspectives devraient être des plus positives, sachant que tout est soumis à une position volontariste des politiques.
80 CC du Pays Neslois	A l'horizon 2020, la Communauté de Communes devrait connaître une forte croissance.
80 CA d'Amiens Métropole	
Conseil Général de l'Aisne	Développement plutôt axé vers le tertiaire supérieur et le tourisme, mais place laissée importante à la logistique avec plus-value (cf. schéma développement économique départemental en cours d'élaboration).
Conseil Général de l'Oise	Il existe deux types de logistique en recherche de sites : Créatrice d'emplois (préparation de commandes, autres missions spécifiques). Non créatrice d'emplois (stockage).
Conseil Général de la Somme	Intéressantes avec le projet de canal Seine-Nord Europe et les deux plates-formes multimodales qui devraient voir le jour dans la Somme. Engorgement de l'Île de France qui favorisera encore davantage les implantations au Nord.
CCI Aisne	Développement des activités économiques par une politique d'aménagement en faveur de l'accueil des entreprises par l'ensemble des collectivités (bâtiments, zones d'activités, logements, contournement routier des agglomérations ...). Association avec les territoires voisins (le transfrontalier et le Nord - Pas-de-Calais, Reims, Compiègne et Noyon) dans les projets de développements culturels, socio-économiques ... Développement du canal Seine-Nord Europe.
CCI Oise	Aux plateformes existantes ou en projet sur les infrastructures routières et ferroviaires s'ajouteront les activités logistiques liées au futur canal Seine-Nord Europe. A l'Ouest, la montée en puissance de l'activité des ports de la baie de Seine liée au prolongement de l'A16, vers Paris, doit offrir de nouvelles opportunités.
CCI Amiens-Montdidier	Qualité de la desserte par les axes autoroutiers (A16 et A29)/Disponibilité du foncier (possibilités de 30 ha d'un seul tenant, bordés d'autoroutes)/Cela est confirmé par les entreprises qui sont en contact avec la CCI.
CCI Péronne	Nouvelle infrastructure de grande envergure : le canal Seine-Nord Europe qui apporte les seules plateformes trimodales en Picardie.
CCI Picardie Maritime	L'Abbevillois souhaiterait voir développée la filière logistique sur son territoire.
02 ADA	Une région dynamique.

Interlocuteur	4. Quel est votre projet, votre ambition, votre stratégie ?
02 CA de Saint-Quentin	Les responsables techniques de la Communauté souhaitent mettre la question à l'ordre du jour des débats entre élus : maintenons-nous notre position ? L'ambition affichée est d'attirer des entreprises souhaitant développer des activités de transformation au N. de Paris, pour des marchés Nord-Européen. Les demandes d'implantation ne correspondent pas à cette priorité. En revanche, la logistique offre des perspectives.
02 CC de la Région de Château-Thierry	Partenariat avec les acteurs dans le domaine de l'emploi et de la formation.
60 CA de la région de Compiègne	
60 CC du Pays Noyonnais	Création d'un parc logistique, Industriel, tertiaire, d'un centre de loisirs, d'un port fluvio-maritime trimodal ...
80 CC du Pays Neslois	En qualité d'acteur, la Communauté de Communes accompagne le développement économique. La plateforme multimodale, d'après les études prospectives réalisées, doit créer environ 850 emplois directs et indirects. Nos actions vont porter dans un premier temps sur l'accompagnement de ce développement économique dans les domaines de l'habitat, le haut débit, l'établissement d'un document d'urbanisme pour une meilleure gestion de notre territoire. Surtout, la Communauté de Communes va se constituer une réserve foncière et financière.
80 CA d'Amiens Métropole	Renforcer la disponibilité de l'offre foncière dédiée aux logisticiens. Favoriser la réalisation d'opérations immobilières dédiées (et intégrant de manière volontariste les logiques de développement durable : embranchement fer, éco conception et construction). Au travers de la MEF, répondre aux besoins de formation des entreprises. Développer les offres de services dans les parcs d'activités pour les entreprises (restauration, crèches, transport en commun...). Renforcer nos actions de prospection auprès des distributeurs et promouvoir la destination amiénoise. Développer nos relations avec le pôle de compétitivité I-Trans (selon une double logique d'innovation et de compétitivité).
Conseil Général de l'Aisne	En cours de clarification (cf. schéma économique).
Conseil Général de l'Oise	L'enjeu est d'attirer les premières. Néanmoins, pas de stratégie particulière, hormis la création d'emploi et la valorisation du département.
Conseil Général de la Somme	Favoriser l'implantation d'activités logistiques, si possible à valeur ajoutée et créatrices d'emplois.
CCI Aisne	Développement économique du territoire par un accompagnement des collectivités et des entreprises très en amont des projets. Réactivité pour un suivi des activités économiques, développement des échanges de partenariat (CG, ADA, collectivités territoriales).
CCI Oise	
CCI Amiens-Montdidier	
CCI Péronne	Profiter de l'arrivée de cette nouvelle infrastructure pour relancer le développement économique du territoire, avec la création de nouvelles zones d'activités autour des ports de Nesle et Péronne-Sud.
CCI Picardie Maritime	« Investir en Picardie Maritime » est chargé d'assurer la promotion/prospection de l'Abbevillois pour la filière logistique. A ce titre,

	IPM a exposé sur le salon SITL 2007 et 2008 (en partenariat avec les autres territoires du département) et prospecte sur d'autres salons, à l'affût d'entreprises ayant des projets logistiques au Nord de l'Europe, ou tout simplement au Nord de Paris.
02 ADA	Politique de zones stratégiques très haut débit ; club des logisticiens.

Interlocuteur	5. Quelles sont vos priorités (thèmes, actions, sites) ?
02 CA de Saint-Quentin	
02 CC de la Région de Château-Thierry	Développer une nouvelle zone d'accueil pour les dix ans à venir.
60 CA de la région de Compiègne	Pour la Communauté d'Agglomération : valorisation des deux pôles de compétitivité avec le Parc technologique de l'Oise ; sachant que la technopole de Compiègne est la seule labellisée en Picardie. Pour le Pays (CA et trois CC) : valorisation du port fluvial de Longueuil Sainte-Marie.
60 CC du Pays Noyonnais	Amélioration des voies d'accès, la réalisation du port, l'acquisition du foncier nécessaire afin de pouvoir réaliser les différents projets pour le développement économique.
80 CC du Pays Neslois	Développement économique : acquisition de terrain (12 hectares en réserves + prévision d'achat de 20 hectares supplémentaires). Habitat : opération programmée de l'habitat et nous travaillons sur un projet de 500 logements pour 2012. Maîtrise du développement de l'habitat : la CC aide toutes les communes membres à réaliser une carte communale et à constituer des réserves foncières lors des opérations de remembrement du canal Seine-Nord Europe. Haut débit : l'accès au haut débit pour les habitants de la CC. En 2009, toutes les communes membres seront desservies.
80 CA d'Amiens Métropole	Pôle Jules Verne et pôle logistique.
Conseil Général de l'Aisne	
Conseil Général de l'Oise	
Conseil Général de la Somme	Favoriser un développement équilibré du territoire ; en conséquence, orienter certains projets sur le Santerre ou la Picardie Maritime lorsque c'est possible. Notre priorité devrait porter sur le projet de canal Seine-Nord Europe ; mais ce n'est pas le cas aujourd'hui.
CCI Aisne	Les sites d'accueil des entreprises/L'extension des entreprises/La création/L'aménagement des territoires et la cohérence des actions sur le département/Mise en œuvre d'offre.
CCI Oise	
CCI Amiens-Montdidier	Projet de rapprochement avec la CCI de Péronne pour créer, en commun, un parc logistique à proximité de la gare TGV Haute-Picardie. La région disposera alors de deux sites majeurs à ses extrémités Nord et Sud : au Sud, Poix-Croixrault (ZAC SO Amiénois sur le territoire du SO Amiénois ; superficie : 70 ha environ/Prix des terrains : à partir de 10 €/m ² HT), au Nord, Pôle d'activités de Haute-Picardie (Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de Haute-Picardie ; superficie : 110 ha/Prix des terrains : à partir de 8€/m ² HT). La CCI travaille aussi sur la transversale Amiens-Le Havre dans la perspective de « ports secs ».
CCI Péronne	Autour du Canal Seine-Nord, deux orientations vont être développées : Développement économique, création et aménagement de deux zones d'activités en proximité des quais bords à canal des deux ports à Nesle et Péronne-Sud. Développement touristique, mise en tourisme du chantier et des principaux ouvrages d'art (pont-canal, écluse de Moislains, retenue d'eau de la Louette. Compléter l'offre touristique actuelle (tourisme de mémoire) par une offre tourisme nature (maison du canal, chemin de randonnées, aménagement de la retenue d'eau de la Louette ...).
CCI Picardie Maritime	La priorité est de dégager de nouvelles parcelles à proximité des autoroutes pour pouvoir les proposer aux investisseurs ayant des

	projets logistiques.
02 ADA	

LA PLACE DE LA LOGISTIQUE

Interlocuteur	6. Quelle importance accordez-vous à la logistique pour votre développement ?
02 CA de Saint-Quentin	Cf. supra.
02 CC de la Région de Château-Thierry	Grande importance, car une majorité des demandeurs d'emplois du territoire correspond aux besoins du secteur logistique.
60 CA de la région de Compiègne	Les conditions sont différentes selon qu'il s'agit de l'agglomération ou du Pays. Dans le premier cas, les possibilités d'accueil sont limitées. Dans le second, il y a la volonté de tirer le meilleur parti de la disponibilité d'espace et des opportunités offertes aux carrefours entre l'A1 et le CD200, l'A1 et la RN31. Le soutien au port fluvial vise l'optimisation de toute la filière logistique, considérant que les principales industries présentes sur le territoire demeurent compétitives grâce à de nouveaux attributs, telle la logistique. Ce faisant, celle-ci est stratégique.
60 CC du Pays Noyonnais	Importance haute.
80 CC du Pays Neslois	Nous allons bénéficier de la trimodalité (réseau routier, ferré et fluvial). Nous disposerons d'un port à conteneurs (20 000 boîtes en 2020). Le développement logistique est un élément capital qui va engendrer des investissements importants (fer, route ...).
80 CA d'Amiens Métropole	Pour Amiens Métropole, la logistique fait partie des filières d'excellence à développer. Un nombre d'entreprises et d'emplois conséquent pour l'agglomération, plus la notion de service support à l'industrie locale.
Conseil Général de l'Aisne	Essentielle, mais logistique avec plus value et main-d'œuvre qualifiée (seconde génération).
Conseil Général de l'Oise	En terme d'activités, le département est généraliste, il n'y a pas de filière prépondérante (mécanique, services, plasturgie, luxe, ...), mais la logistique est aussi importante.
Conseil Général de la Somme	Grande : la logistique fait partie des quatre filières prioritaires dans les actions de promotion en prospection par le Conseil Général.
CCI Aisne	Les collectivités ont développé des zones d'activités importantes dont certaines sont en partie dédiées à la logistique : zone des autoroutes de Saint-Quentin, du Plateau de Soissons de Sermoise-Ciry-Salsogne ; en attente, la ZES de Chauny, la zone de Laon, le projet de zone de 200 ha à Château-Thierry. Elles sont situées en bordure des voies de communication les plus importantes vers Paris (A4, A26 et N2). Devant certains échecs d'implantation, les collectivités ont réalisé que la maîtrise du foncier et les aménagements des réseaux étaient incontournables pour la réussite de nouvelles implantations.
CCI Oise	Les implantations logistiques représentent pour le département, l'essentiel des investissements industriels : plus de 1,1 millions construits/Une logistique des entreprises de production et de distributeurs dans l'Ouest/Une logistique de producteurs, de distributeurs et de prestataires dans l'Est la vallée de l'Ouest.
CCI Amiens-Montdidier	Cible essentielle de la CCI dans le cadre des sites d'activité dont elle assure la promotion et la prospection : la logistique est le seul secteur qui se développe entre Paris et Lille ... et l'offre est énorme. Même les entreprises qui ne sont pas dans ce secteur considèrent que la logistique est le secteur porteur.
CCI Péronne	Un des axes majeurs de développement de notre territoire avec les agro-ressources.
CCI Picardie Maritime	Face à la situation économique délicate du bassin d'emploi d'Abbeville, un plan d'actions territoriales baptisé « Plan de Dynamisation de l'Abbevillois » a été préparé par l'Etat et les collectivités. Cinq axes stratégiques ont été déclinés en programmes d'actions à court et à moyen terme. L'axe 4 vise à favoriser un rééquilibrage des emplois entre l'industrie et le tertiaire. L'étude

	d'accueil d'activités logistiques prend place dans cette problématique d'autant qu'actuellement la présence de ce type d'activités se trouve limitée sur le territoire de l'Abbevillois. IPM a été sollicité afin de recruter une personne chargée entre autre de faire la promotion de la filière logistique. La logistique est un secteur d'activité que le territoire aimerait particulièrement voir développé.
02 ADA	Très important.

Interlocuteur	7. Des entreprises logistiques sont-elles présentes sur votre territoire et les connaissez-vous ?
02 CA de Saint-Quentin	Oui.
02 CC de la Région de Château-Thierry	LOGIDIS, FM LOGISTIQUE.
60 CA de la région de Compiègne	Elles représentent plusieurs milliers d'emplois.
60 CC du Pays Noyonnais	PKM et STIM.
80 CC du Pays Neslois	Non.
80 CA d'Amiens Métropole	Oui.
Conseil Général de l'Aisne	FM Logistic, CITRA, CAILLE ...
Conseil Général de l'Oise	Le secteur de la logistique est fort représenté dans le département, principalement dans le Sud (en bordure de l'A1 et de la RN2) : filiales d'entreprises industrielles, filiales de groupes généralistes pour des clients précis, investisseurs.
Conseil Général de la Somme	Oui, des entreprises sont implantées, mais nous n'en avons qu'une connaissance partielle à ce jour.
CCI Aisne	L'ensemble du fichier permet de connaître les différents transporteurs présents sur le département. Tous sont pratiquement devenus des logisticiens. Cependant, les thèmes inconnus sont : les bâtiments complémentaires repris dans différents bassins tels que celui de CAILLE à Sissonne ; les implantations de certains transporteurs d'autres départements, tel HTL à Guise.
CCI Oise	Tous les grands noms de la logistique internationale sont présents. La proximité du grand marché parisien les y oblige.
CCI Amiens-Montdidier	On dénombre 59 entreprises logistiques comptant plus de 10 salariés dans la circonscription de la CCI. La plupart des grands prestataires nationaux sont présents.
CCI Péronne	Oui.
CCI Picardie Maritime	La filière logistique représente sur le territoire 1950 emplois répartis en 75 entreprises. Parmi ces entreprises, sont représentés des chargeurs et logisticiens (Kuehne & Nagel, Immo Ouest Transports...), des transporteurs routiers (Calberson Picardie, Transports du Ponthieu...) ou encore des industriels donneurs d'ordre (VKR France, Valéo ...).
02 ADA	Oui pour la présence et nous les connaissons parfaitement bien (cf. plaquette jointe).

Interlocuteur	8. Savez-vous pourquoi elles se sont implantées dans votre territoire ?
02 CA de Saint-Quentin	Il y a deux types de portefeuilles : Un tissu d'entreprises déjà présentes et qui ont des besoins d'extension. Des activités qui ne peuvent pas (voisinage) ou que l'on ne souhaite pas (élus) voir s'implanter dans « le Parc des autoroutes », tels les services à l'industrie agro-alimentaire (exemple de citernes alimentaires avec processus de nettoyage). Elles sont orientées vers la ZA du Royeux.
02 CC de la Région de Château-Thierry	Tout ce qui a été cité, surtout la localisation.
60 CA de la région de Compiègne	
60 CC du Pays Noyonnais	Entreprises anciennement implantées dans le Noyonnais.
80 CC du Pays Neslois	
80 CA d'Amiens Métropole	Dans l'ordre : localisation, accessibilité.
Conseil Général de l'Aisne	Localisation, aides publiques.
Conseil Général de l'Oise	Localisation, desserte, foncier.
Conseil Général de la Somme	Localisation stratégique, foncier immédiatement disponible à des prix compétitifs, accueil et accompagnement efficace des projets.
CCI Aisne	Les motifs d'implantations sur le territoire sont d'ordre différent : origine familiale, localisation. Les nouvelles implantations, transferts et compléments sont dus à la desserte, la localisation et la maîtrise du foncier.
CCI Oise	Les plates-formes de la grande distribution (les plus importantes) ont trouvé sur le territoire : la localisation au plus près de la région parisienne, une densité d'infrastructures et de services associés satisfaisants, des disponibilités foncières à prix compétitifs.
CCI Amiens-Montdidier	Qualité de la desserte et disponibilité du foncier. Cela est confirmé par les entreprises qui sont en contact avec la CCI.
CCI Péronne	Localisation et dessertes en priorité, disponibilité foncière.
CCI Picardie Maritime	Ce sont souvent des entreprises endogènes. Pour le reste, certaines comme Kuehne & Nagel se sont implantées en fonction d'un client.
02 ADA	Localisation, foncier, desserte, main d'œuvre, présence de chargeurs.

Interlocuteur	9. Ont-elles un impact positif ou négatif, le ou lesquels ?
02 CA de Saint-Quentin	Elles suscitent, jusqu'à présent, un a priori négatif chez nombre d'élus : activité trop consommatrice de terrain.
02 CC de la Région de Château-Thierry	Très positif surtout en termes d'emploi : création de 400 emplois.
60 CA de la région de Compiègne	Les avis divergent ; sachant que tous s'accordent pour regretter l'anarchie ayant présidé au développement des sites logistiques dans la vallée de l'Oise, avec les impacts négatifs du mitage. Nota : lors de l'entretien par téléphone, M. HALLO était en voiture avec des élus dont les avis étaient différents sur le sujet, d'où cette réponse laconique.
60 CC du Pays Noyonnais	Impact très positif, dynamisant l'économie.
80 CC du Pays Neslois	
80 CA d'Amiens Métropole	Impact positif.
Conseil Général de l'Aisne	Positif : emploi.
Conseil Général de l'Oise	Impacts positifs : force de l'emploi sur certains sites. Impacts négatifs : transports routiers, faiblesse de l'emploi sur certains sites/superficie.
Conseil Général de la Somme	Impact plutôt positif en termes de création d'emplois et d'image (notamment pour les chargeurs comme Chantelle, Clarins, Lee Cooper, Procter et Gamble ...).
CCI Aisne	Les implantations en zone d'activités ne posent pas de soucis incontournables. Les anciennes implantations, les extensions, ... en centre urbain ou à proximité posent les problèmes de circulation (nombre de PL/j) les problèmes de périmètre de danger, de hauteur de bâtiment et de mise aux normes (règlement des documents d'urbanisme ...). L'impact de ces implantations au niveau économique est positif (emploi, formation ...).
CCI Oise	L'impact négatif apporté par les flux a été neutralisé par des choix de zones stratégiques embranchées fer et privilégiant la proximité d'échangeurs autoroutiers.
CCI Amiens-Montdidier	Positif en terme d'emplois dans la mesure où est intégrée la préparation de commandes, pour des niveaux de qualification peu élevés.
CCI Péronne	Un impact a priori positif.
CCI Picardie Maritime	
02 ADA	Positif, émulation.

Interlocuteur	10. Il y en a-t-il en projet et connaissez-vous leur(s) motif(s) d'implantation ?
02 CA de Saint-Quentin	Il y a des velléités d'implantations, mais le territoire n'a pas d'offre à proposer (cf. supra).
02 CC de la Région de Château-Thierry	Plusieurs projets : 40 000m ² pour les mêmes motifs.
60 CA de la région de Compiègne	Pas sur la Communauté d'Agglomération. Le port fluvial à l'échelle du Pays. Il existe un projet totalement privé sur la commune de Froyères ou à proximité.
60 CC du Pays Noyonnais	Oui, il y a différents contacts qui laissent prévoir des opportunités d'implantations futurs. Le principal motif est la résultante d'un ensemble de paramètres d'étude du coût global logistique.
80 CC du Pays Neslois	Pas de projet précis mais beaucoup de contacts avec des grandes entreprises de logistiques Les projets sont tous conditionnés par la signature de la DUP.
80 CA d'Amiens Métropole	Oui.
Conseil Général de l'Aisne	
Conseil Général de l'Oise	Cf. supra.
Conseil Général de la Somme	Oui, les projets, dont nous avons connaissance actuellement, proviennent de la région parisienne et « remontent » le long de l'A1.
CCI Aisne	Oui, tels CITRA à Moy-de-l'Aisne près de Saint-Quentin, GEOVIA à Soissons et à Laon.
CCI Oise	Les projets importants sont connus. Les motivations des prospects sont identiques. Les contraintes d'urbanisme et d'environnement conditionnent leur acceptabilité.
CCI Amiens-Montdidier	Il y a de gros projets en cours. Ceux qui peuvent être cités : JJA (vente de produits pour les fêtes de Noël, filiale d'une entreprise chinoise) : 110 000 m ² d'entrepôts (22 hectares)/GEPRIM (filiale de Nexity) : environ 100 000 m ² d'entrepôts sur la zone de Poix-Croixrault et le Pôle d'activités de Haute-Picardie.
CCI Péronne	Oui, projet de parc logistique sur la zone Haute-Picardie, avec pour motif le croisement de deux autoroutes, la proximité de la région parisienne et de la métropole lilloise et un foncier à un prix peu élevé.
CCI Picardie Maritime	« Investir en Picardie Maritime » a détecté plusieurs projets pour la filière logistique. La plupart émanent d'entreprises étrangères devant disposer d'une implantation au Nord de l'Europe, aux portes du Royaume-Uni, au Nord de Paris ou avec une ouverture maritime (Le Tréport ou Le Havre).
02ADA	Absolument.

Interlocuteur	11. Les entreprises concernées vous ont-elles contacté ?
02 CA de Saint-Quentin	
02 CC de la Région de Château-Thierry	Oui.
60 CA de la région de Compiègne	
60 CC du Pays Noyonnais	Oui.
80 CC du Pays Neslois	Oui.
80 CA d'Amiens Métropole	Oui.
Conseil Général de l'Aisne	Via l'Agence de Développement de l'Aisne.
Conseil Général de l'Oise	Généralement pour rechercher un site sauf sur Le Plessis-Belleville et Lagny-le-Sec.
Conseil Général de la Somme	Non, nous sommes généralement en contact soit avec les logisticiens, soit avec les commercialisateurs qui travaillent pour le compte de ces entreprises.
CCI Aisne	Oui.
CCI Oise	Oui.
CCI Amiens-Montdidier	
CCI Péronne	Oui, suite à un appel à projets élaboré avec une Communauté de Communes, et validé par l'ensemble des partenaires économiques (CCI, Département, Région).
CCI Picardie Maritime	La plupart de ces entreprises ont été détectées sur des salons professionnels.
02 ADA	Oui.

Interlocuteur	12. Si oui, quelles sont leurs demandes auprès de vous ou d'autres acteurs publics ?
02 CA de Saint-Quentin	
02 CC de la Région de Château-Thierry	Demande auprès de la Communauté de Communes et du Département de l'Aisne.
60 CA de la région de Compiègne	
60 CC du Pays Noyonnais	La principale question est notre potentiel foncier avec des surfaces importantes, la disponibilité et le niveau des ressources humaines. Par ailleurs, nous rentrons en concurrence avec les autres régions sur les différentes aides allouées.
80 CC du Pays Neslois	Les entreprises de logistiques de demain s'établiront près des plateformes trimodales. Nesle deviendra incontournable car la voie ferrée Le Havre-Dijon est déjà en fonction et connaît déjà un important trafic.
80 CA d'Amiens Métropole	Recherches foncières : calendrier des disponibilités, coût et main d'œuvre.
Conseil Général de l'Aisne	Aide à la facilitation de procédures (ex. dossiers ICPE, PC,...), acquisition de terrains, financements ...
Conseil Général de l'Oise	Les superficies et les impositions.
Conseil Général de la Somme	
CCI Aisne	Essentiellement des recherches de subventions.
CCI Oise	Disponibilités foncières. Qualité de la desserte. Urbanisme, acceptabilité des décideurs locaux.
CCI Amiens-Montdidier	Location de bâtiments pour la logistique. Les entreprises ne veulent plus être propriétaires de leur immobilier.
CCI Péronne	Accompagnement pour la réalisation de leur projet, en particulier sur le volet recrutement.
CCI Picardie Maritime	Les entreprises qui nous contactent recherchent un site au Nord de l'Europe (et de Paris) souvent intermodal : soit bord à quai (Port du Tréport) soit embranché fer (Abbeville).
02 ADA	Accompagnement, ingénierie financière, ...

Interlocuteur	13. Etes-vous sollicités par des investisseurs ou par des institutions publiques pour de nouveaux sites ?
02 CA de Saint-Quentin	Les sollicitations sont nombreuses, en particulier pour implanter de vastes surfaces de stockage (40 000 m ²) ou des activités spécifiques (Seveso 2). La demande en fret va croissante, les territoires de prédilection (région parisienne, abords de l'A1) commençant à être saturés.
02 CC de la Région de Château-Thierry	Par des investisseurs.
60 CA de la région de Compiègne	La Communauté est fréquemment démarchée par des investisseurs. Depuis l'annonce de la création du port fluvial et l'acquisition tant par un syndicat mixte ad hoc que par la Communauté de Communes concernée, le territoire est fortement sollicité. Les demandes portent sur des terrains aménagés, pas sur des bâtiments
60 CC du Pays Noyonnais	Oui.
80 CC du Pays Neslois	
80 CA d'Amiens Métropole	Oui.
Conseil Général de l'Aisne	Régulièrement.
Conseil Général de l'Oise	Rarement depuis deux ans.
Conseil Général de la Somme	Oui, par des investisseurs qui marquent un intérêt pour l'axe A1 et pour le canal Seine-Nord Europe.
CCI Aisne	Oui.
CCI Oise	Oui.
CCI Amiens-Montdidier	Rencontre avec les chefs d'entreprises.
CCI Péronne	Oui, intérêt pour les zones d'activités proches du canal (suite SITL 2008).
CCI Picardie Maritime	Oui. La zone disponible au Nord d'Abbeville suscite beaucoup d'intérêt.
02 ADA	Oui.

Interlocuteur	14. Avez-vous des projets de développement en lien avec la logistique ?
02 CA de Saint-Quentin	
02 CC de la Région de Château-Thierry	Non.
60 CA de la région de Compiègne	
60 CC du Pays Noyonnais	Oui.
80 CC du Pays Neslois	Plateforme multimodale et extension de notre zone.
80 CA d'Amiens Métropole	Oui.
Conseil Général de l'Aisne	Tableaux des zones stratégiques.
Conseil Général de l'Oise	Plateforme multimodale de Longueuil Sainte-Marie.
Conseil Général de la Somme	Deux parcs logistiques sont en projet : sur la zone Haute-Picardie et sur la zone de Croixrault. Le canal Seine-Nord Europe est également un projet majeur de développement en lien avec la logistique.
CCI Aisne	Non.
CCI Oise	Oui, dans le cadre du canal Seine-Nord Europe.
CCI Amiens-Montdidier	« Stock » de 450 hectares maîtrisés ou en cours de négociation sur des terrains classés, en conséquence, dans les PLU.
CCI Péronne	Oui, dans le cadre du canal Seine-Nord développement de deux zones d'activités Nesle et Péronne-Sud.
CCI Picardie Maritime	
02 ADA	Zones d'activités, équipement intermodal.

Interlocuteur	15. La logistique est-elle inscrite dans vos documents de planification ?
02 CA de Saint-Quentin	
02 CC de la Région de Château-Thierry	Non.
60 CA de la région de Compiègne	SCOT.
60 CC du Pays Noyonnais	Oui.
80 CC du Pays Neslois	
80 CA d'Amiens Métropole	
Conseil Général de l'Aisne	Voir selon le futur schéma de développement économique.
Conseil Général de l'Oise	Non, comme tout dossier économique.
Conseil Général de la Somme	Nous n'avons pas de document de planification.
CCI Aisne	Oui.
CCI Oise	
CCI Amiens-Montdidier	
CCI Péronne	L'opportunité que représente l'infrastructure canal Seine-Nord est inscrite dans le programme de mandature de notre CCI.
CCI Picardie Maritime	Comme dit précédemment, le plan de dynamisation de l'Abbevillois stipule la volonté du territoire de voir développées, en son sein, de nouvelles activités logistiques.
02 ADA	Voir SRDE.

Interlocuteur	16. Quel dispositif d'aide avez-vous mis en place ?
02 CA de Saint-Quentin	
02 CC de la Région de Château-Thierry	
60 CA de la région de Compiègne	
60 CC du Pays Noyonnais	Aide à la création d'emplois.
80 CC du Pays Neslois	
80 CA d'Amiens Métropole	Accompagnement des entreprises dans le cadre de leur recherche et zonage AFR sur le Pôle Jules Verne.
Conseil Général de l'Aisne	Aide à l'immobilier.
Conseil Général de l'Oise	Précisément aucun.
Conseil Général de la Somme	Pas de dispositif spécifique pour les activités logistiques. Nous pouvons intervenir au titre de l'aide à l'immobilier.
CCI Aisne	
CCI Oise	
CCI Amiens-Montdidier	Assuré par le Conseil Général et le Conseil Régional.
CCI Péronne	Mise en place d'étude sur l'aspect tourisme des deux zones d'activité. Création d'une association regroupant les Communautés de Communes concernées par le passage du canal Seine-Nord Europe.
CCI Picardie Maritime	Suite à certains plans de restructuration la Picardie Maritime bénéficie de fonds de revitalisation qui aident les nouvelles implantations ainsi que les projets de développement d'entreprises exogènes créatrices d'emploi.
02 ADA	Rien de spécifique.

LES PARTENARIATS EN MATIERE D'ECONOMIE ET DE LOGISTIQUE

Interlocuteur	17. Votre démarche est-elle strictement locale ?
02 CA de Saint-Quentin	Pour les dossiers importants, elle est conjointe avec la Région et le Département.
02 CC de la Région de Château-Thierry	Essentiellement locale.
60 CA de la région de Compiègne	
60 CC du Pays Noyonnais	Non.
80 CC du Pays Neslois	Non, nous avons créé en 2007, l'association « Développement des Ports intérieurs de Haute-Picardie » avec les Communauté de Communes de Haute-Somme, Haute-Picardie, Combles, Pays Hamois et de Roisel, Pays Santerre Haute-Somme et la CCI. Le Conseil Régional et le Conseil Général sont également associés à nos travaux.
80 CA d'Amiens Métropole	
Conseil Général de l'Aisne	Non, cela n'aurait aucun sens.
Conseil Général de l'Oise	Non, avec la Région et les communautés de Communes (sauf certaines du Nord de l'Oise non encore irriguée par cette filière).
Conseil Général de la Somme	Nous intervenons à l'échelle de la Somme et conduisons nos actions de promotion et prospection à l'échelle nationale.
CCI Aisne	Départementale.
CCI Oise	
CCI Amiens-Montdidier	Inscrite, avec tous les partenaires publics, dans le cadre de la circonscription de la CCI.
CCI Péronne	Selon les projets, elle peut être locale, voire départementale, régionale et même interrégionale.
CCI Picardie Maritime	
02 ADA	Elle est départementale pour les interventions, et internationale pour l'attractivité.

Interlocuteur	18. Connaissez-vous les politiques et actions conduites par les autres collectivités ou institutions publiques ?
02 CA de Saint-Quentin	Oui.
02 CC de la Région de Château-Thierry	Non.
60 CA de la région de Compiègne	Oui.
60 CC du Pays Noyonnais	Oui.
80 CC du Pays Neslois	Oui, puisque nous travaillons ensemble sur un projet commun : le canal Seine-Nord Europe. Notre collaboration a permis de définir, une complémentarité entre les zones d'activités, chacune ayant une fonction particulière.
80 CA d'Amiens Métropole	Pas forcément.
Conseil Général de l'Aisne	Conseil Régional.
Conseil Général de l'Oise	Peu d'aide au niveau communautaire.
Conseil Général de la Somme	Oui, en ce qui concerne celles de nos partenaires à l'échelle départementale.
CCI Aisne	Oui.
CCI Oise	Oui, puisque nous organisons des tours de table associant le prospect et les collectivités.
CCI Amiens-Montdidier	Oui.
CCI Péronne	Pas de réelles politiques au niveau des collectivités locales du fait d'une mauvaise image de « la logistique ».
CCI Picardie Maritime	La Communauté de Communes de l'Abbevillois lance aujourd'hui une étude logistique pour son périmètre d'action.
02 ADA	Pas vraiment et nous découvrons cette étude menée par la Région Picardie.

Interlocuteur	19. Votre démarche est-elle inscrite dans un partenariat avec d'autres collectivités ou institutions publiques ?
02 CA de Saint-Quentin	
02 CC de la Région de Château-Thierry	Partenariat fréquent avec le Département et son agence de développement ; la région Picardie, notamment pour le financement des travaux de plateforme destinée à l'accueil des entreprises.
60 CA de la région de Compiègne	
60 CC du Pays Noyonnais	Oui.
80 CC du Pays Neslois	Oui.
80 CA d'Amiens Métropole	Oui.
Conseil Général de l'Aisne	Oui.
Conseil Général de l'Oise	Non.
Conseil Général de la Somme	Oui, partenariat départemental sous la bannière « Somme d'opportunités ».
CCI Aisne	Oui.
CCI Oise	Oui.
CCI Amiens-Montdidier	La CCI a en charge l'aménagement de parcs d'activités pour le compte d'Amiens Métropole et de CC le long de l'A16 et l'A29 sur des zones situées aux sorties d'autoroutes (immobilier pour la logistique, terrains nus à vendre, bâtiments pour les PME-PMI).
CCI Péronne	Toutes les opérations que nous menons en la matière se font de manière partenariale avec l'ensemble des acteurs économiques.
CCI Picardie Maritime	Oui.
02 ADA	Oui.

Interlocuteur	20. Si oui, lesquelles et comment ?
02 CA de Saint-Quentin	L'AFII est la source d'information pour les projets extra locaux. Elle transmet à la Région les demandes dont elle est saisie. Celle-ci informe l'agglomération toutes les semaines pour les demandes susceptibles de l'intéresser. Les dossiers considérés sont, ensuite, analysés conjointement par l'agglomération, la Région et l'ADA.
02 CC de la Région de Château-Thierry	Oui, en ce qui nous concerne.
60 CA de la région de Compiègne	
60 CC du Pays Noyonnais	CCI/Conseil Régional/Conseil Général/Chambre des Métiers/Oise Est Initiative... par convention ou travail en commun informel.
80 CC du Pays Neslois	Notre association aura pour vocation de se transformer en syndicat mixte, le moment venu.
80 CA d'Amiens Métropole	Conseil Régional/Conseil Général/CCI d'Amiens.
Conseil Général de l'Aisne	
Conseil Général de l'Oise	
Conseil Général de la Somme	Nos partenaires sont Amiens Métropole et les CCI d'Amiens, de Péronne, du littoral normand-picard (réseau « Investir en Picardie Maritime ») et quelques Communautés de Communes ou communes disposant d'une offre spécifique. Le partenariat prend la forme de participations conjointes au salon SITL depuis plusieurs années.
CCI Aisne	Tous les partenaires socio-économiques et environnementaux.
CCI Oise	Dans un cadre interconsulaire et/ou de partenariat avec les collectivités des territoires
CCI Amiens-Montdidier	La CCI joue un rôle de chef de file. Le Conseil Général et le Conseil Régional assurent un accompagnement technique et financier.
CCI Péronne	Dès qu'un projet est identifié en amont, nous organisons une réunion de l'ensemble des partenaires économiques, dont la collectivité concernée, pour que chacun ait le même niveau d'information et puisse apporter une réponse au niveau de ses engagements.
CCI Picardie Maritime	« Investir en Picardie Maritime » est financé par Chambre de Commerce et d'Industrie Littoral Normand-Picard, le Pays des Trois Vallées ainsi que quelques autres collectivités.
02 ADA	Avec les Communautés d'Agglomération et de Communes, le Conseil Général et la DAE du Conseil Régional de Picardie.

Interlocuteur	21. Les dispositifs actuels d'aides et de partenariat sont-ils satisfaisants ?
02 CA de Saint-Quentin	Globalement satisfaisant.
02 CC de la Région de Château-Thierry	Oui, en ce qui nous concerne.
60 CA de la région de Compiègne	Au niveau départemental, il n'y a plus rien en matière de logistique. Un schéma des zones d'activités, en son temps envisagé, manque à l'échelle de la vallée de l'Oise et du département.
60 CC du Pays Noyonnais	Non.
80 CC du Pays Neslois	Nous souhaiterons une position plus arrêtée du Conseil Régional afin de pouvoir bien définir les projets, pour cela un chargé de mission de la Région serait le bienvenu.
80 CA d'Amiens Métropole	Relativement satisfaisant.
Conseil Général de l'Aisne	
Conseil Général de l'Oise	Paraissent satisfaisants si tous les appliquent.
Conseil Général de la Somme	Il manque une impulsion régionale.
CCI Aisne	Non.
CCI Oise	Non, faute d'aide à l'immobilier ou à l'investissement productif disponible sur l'Oise.
CCI Amiens-Montdidier	Globalement.
CCI Péronne	En terme d'aide, la Picardie de manière générale et notre territoire ; en particulier, nous sommes en concurrence avec les territoires voisins. Les possibilités de soutien au projet d'implantation ou de développement sont sans commune mesure avec ce qu'ils font (problème de taille et de ressources ?).
CCI Picardie Maritime	Priorité : concertation et coordination aux niveaux local, départemental et régional.
02 ADA	Il y a des gisements de progrès.

Interlocuteur	22. Que faudrait-il faire en mieux et/ou en plus pour tirer le meilleur parti de la logistique ?
02 CA de Saint-Quentin	Mettre en place un partage clair des compétences et des coûts. Il serait souhaitable que l'ADA ait en charge la recherche des investisseurs français, la Région une ambition beaucoup plus large en direction de l'international. Aujourd'hui, l'action de la Région est un peu improvisée faute d'anticipation : on reste dans le champ du réactif. Il faut se doter des moyens suffisants pour mettre en œuvre une démarche réellement professionnelle afin de participer activement à de grands salons professionnels et d'anticiper sur la préparation de dossiers solides pour les investisseurs.
02 CC de la Région de Château-Thierry	
60 CA de la région de Compiègne	Un grand intérêt pour la démarche initiée par la Région avec l'espoir que cela débouche sur une position volontariste. La relance récente (mais tardive) du SRADT constitue, à ce titre, un point positif.
60 CC du Pays Noyonnais	Aides pour l'acquisition de foncier, aides à la construction de bâtiments, aides à l'investissement dans outils de production (machines et informatiques).
80 CC du Pays Neslois	Une implication volontariste de la Région, qui a en charge le développement économique, tarde à se préciser sur le plan de l'aide en matière d'ingénierie et sur le plan financier. La Région Nord - Pas-de-Calais nous paraît plus impliquée et surtout élément moteur.
80 CA d'Amiens Métropole	Amélioration de la fiscalité à voir par exemple.
Conseil Général de l'Aisne	
Conseil Général de l'Oise	Formation, foncier, fiscalité.
Conseil Général de la Somme	Formation et main d'œuvre qualifiée : sans doute le point faible de notre « offre territoriale ». Il faudrait sensibiliser les jeunes aux métiers de la logistique (qui ont de l'avenir sur notre territoire). Projet de canal Seine-Nord Europe : il faudrait être plus près de ce projet et anticiper les besoins en main d'œuvre et formation qui en découleront. Ce sont des actions à mener en amont de la réalisation, en particulier sur ces thématiques.
CCI Aisne	Amélioration des formations. Aides à l'immobilier pour les entreprises. Accès fer.
CCI Oise	Conditionner, éventuellement, une aide à l'investissement productif en fonction de la valeur ajoutée de l'entreprise.
CCI Amiens-Montdidier	Imaginer des solutions pour que les clients finaux de l'immobilier logistique (et les PME-PMI) bénéficient de loyers bonifiés. Savoir mieux « vendre » les métiers de la logistique auprès des jeunes.
CCI Péronne	En termes de formation, tout comme les métiers de l'hôtellerie et du bâtiment, les métiers de la logistique et du transport pâtissent d'une mauvaise image de marque qui n'incite pas les jeunes à les intégrer.
CCI Picardie Maritime	Priorité : concertation et coordination aux niveaux local, départemental et régional.
02 ADA	Mise en place de club, réseau de chargeurs, logisticiens ...

